



CENTRE DE FORMATION EN TRANSPORT DE CHARLESBOURG

Parcourir le monde
autrement.



Centre de services
scolaire des
Premières-Seigneuries

Québec





**CENTRE DE FORMATION
EN TRANSPORT
DE CHARLESBOURG**

WARNING HOT EXHAUST COMPONENTS BEHIND FAIRING

CAUTION DO NOT OPEN FAIRING WITH CAB DOOR OPEN

WARNING ALWAYS USE THE ESCAPE ROUTE TO EXIT THE VEHICLE BEFORE USE OF THE ENGINE. ALWAYS WEAR YOUR SEATBELT AND FASTEN YOUR SAFETY BELT. ALWAYS WEAR YOUR SAFETY BELT AND FASTEN YOUR SAFETY BELT. ALWAYS WEAR YOUR SAFETY BELT AND FASTEN YOUR SAFETY BELT.

Table des matières

Mot de la direction	_____	5
Introduction	_____	6
Transport par camion	_____	8
Conduite d'autobus	_____	12
Remorquage et dépannage de véhicules légers	_____	13
Régulation de vol	_____	14
Services aux entreprises	_____	17
Transport scolaire	_____	19
Formation en ligne	_____	20
Conduite de chariots élévateurs, de nacelles et de plateformes élévatrices	_____	20
Formation individualisée de courte durée	_____	21
Aide financière	_____	22
Logement	_____	22



manac

382

2275

Québec
L735234
Je me souviens

2275

Mot de la direction

Relevant du Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries, le Centre de formation en transport de Charlesbourg (CFTC) a comme principal objectif de favoriser, par ses activités de formation initiale et de formation continue, l'acquisition de compétences professionnelles par les travailleurs de l'industrie du transport.

Un tel objectif ne peut être atteint que par un organisme qui a conscience des nouveaux enjeux de l'industrie et qui met tout en œuvre pour s'y adapter.

La formation initiale et le perfectionnement des travailleurs œuvrant dans le transport de personnes et de marchandises sont des moyens efficaces pour répondre aux nouveaux défis de ce secteur de l'économie.

En contact constant avec ses nombreux partenaires du milieu, le CFTC ne ménage pas ses efforts pour s'ajuster aux besoins des transporteurs et pour offrir à ses finissants la formation la plus actuelle possible.

Forte de cette vision, toute notre équipe partage avec vous sa vaste expérience et sa passion du métier afin de vous offrir une formation qui vous prépare aux réalités du monde du travail. Nos équipements à la fine pointe de la technologie, à la fois variés et accessibles, nous permettent de recréer les conditions que l'on rencontre dans l'industrie, et cela, que ce soit pour les cours de transport par camion, d'autobus scolaires et urbains, de chariots élévateurs, de transport rémunéré de personnes par automobile ou de régulation de vol.

Vous pouvez être assuré que notre équipe met tous les efforts nécessaires pour vous aider à cheminer sur la route du succès et de l'excellence. Le comité de gestion, formé entre autres de plusieurs représentants de l'industrie et d'organismes associés, vise les mêmes objectifs.

Nous espérons que ce document sera utile pour vous informer adéquatement sur nos différents services et vous donnera le goût de vous inscrire à l'un ou l'autre de nos programmes ou encore d'utiliser notre Service aux entreprises. Pour de plus amples renseignements, nous vous invitons à nous contacter et à visiter notre site Web : www.cftc.qc.ca.

Merci de votre confiance.

La direction

Le Centre de formation en transport de Charlesbourg dessert plus des deux tiers du Québec pour la formation des futurs routiers professionnels.

Parcourir le monde autrement

Depuis ses débuts en 1976, le Centre de formation en transport de Charlesbourg (CFTC) est devenu un chef de file dans l'enseignement des métiers reliés à l'industrie du transport. On y forme annuellement plus de 5 000 professionnels dans les secteurs du transport de personnes et de marchandises. Inaugurées en 1995, les installations du CFTC sont situées dans le Parc industriel de Charlesbourg.

UN CENTRE DE FORMATION D'ENVERGURE NATIONALE



Le Centre de formation en transport de Charlesbourg est un chef de file pour l'apprentissage des métiers reliés au transport. Le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) lui a confié l'enseignement professionnel public des régulateurs de vol pour l'ensemble du Québec et des routiers professionnels pour l'est du Québec, c'est-à-dire du Centre-du-Québec à la Gaspésie et des frontières américaines jusqu'au Grand Nord québécois.

D'ailleurs, plus de 60 % des activités de formation du Centre se réalisent en région, grâce au partenariat avec différents centres de services scolaires et organismes du milieu.

UN PERSONNEL COMPÉTENT ET DÉVOUÉ

Le Centre compte 220 employés. À lui seul, le programme Transport par camion a nécessité l'embauche de plus de 120 enseignants issus du milieu du transport et reconnus pour leur vaste expérience dans l'industrie. Le Centre s'assure du haut niveau de compétences de ses enseignants en mettant en place des activités de formation continue.



DES PROGRAMMES POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE L'INDUSTRIE

Le CFTC offre deux programmes de formation et deux attestations d'études professionnelles reconnus par le MEQ : Transport par camion (DEP), Conduite d'autobus (AEP), Remorquage et dépannage de véhicules légers (AEP) ainsi que le mandat provincial pour le programme Régulation de vol (DEP).

À ces programmes s'ajoutent près d'une soixantaine de cours de perfectionnement, sans compter les nombreuses possibilités de formations sur mesure offertes par le Service aux entreprises.

DES ÉQUIPEMENTS ADAPTÉS AUX RÉALITÉS DU TRAVAIL

Situé dans un des parcs industriels de la région de Québec, le CFTC a pour mission de recréer le plus fidèlement possible les réalités du monde du travail dans l'industrie du transport.

Les installations du CFTC permettent l'application des différentes techniques liées au transport et nécessaires aux futurs routiers.

On y trouve notamment des entrepôts comportant plusieurs quais de chargement, un bureau de répartition, un poste de pesée, un salon de l'élève avec des postes informatiques, une salle de démonstration mécanique, un vaste atelier pédagogique, plusieurs locaux de classe et un laboratoire de simulation de conduite pouvant recevoir plusieurs élèves simultanément.

Le Centre possède aussi un circuit routier d'une longueur de 3,4 km qui permet l'apprentissage sécuritaire des manœuvres de base liées à la conduite de véhicules lourds ainsi qu'un emplacement conçu pour la pratique de la marche arrière.

Le parc motorisé compte plus de cent quarante camions tracteurs et porteurs et autant de semi-remorques. Tous ces véhicules sont équipés des technologies de pointe utilisées par les entreprises. Grâce à des ateliers modernes de mécanique et d'entretien, les mécaniciens du Centre assurent le rendement optimal et sécuritaire de chacun des véhicules. D'ailleurs, le CFTC est enregistré à la SAAQ pour son « Programme d'entretien préventif (PEP) ».



Transport par camion

Au cours des dernières années, de nombreux changements ont redéfini l'industrie du transport routier. L'ouverture des marchés, la croissance accélérée des besoins, la forte concurrence, les différentes mesures de sécurité et le développement de nouvelles technologies confrontent les professionnels du transport à des normes de plus en plus sévères en matière d'efficacité, de compétence et de sécurité.

UN PROGRAMME BRANCHÉ SUR L'INDUSTRIE

Le programme Transport par camion est conçu pour répondre aux nouvelles réalités de l'industrie. D'une durée de 615 heures, il s'adresse à une clientèle débutante et mène à l'obtention d'un diplôme d'études professionnelles (DEP).

Au Centre comme en région, le ratio moyen pour l'enseignement pratique est d'un enseignant pour quatre élèves, ce qui assure un meilleur encadrement et une grande accessibilité aux véhicules.

Transport par camion

Heures allouées

Métier et formation	15
Possibilités des systèmes d'un camion	45
Règlementation	45
État du camion	45
Techniques de base de conduite	90
Planification d'un voyage	45
Chargement et déchargement	45
Conduite en milieu rural et autoroutier	60
Voyage avec livraison	135
Intégration en milieu de travail	90
TOTAL	615



Horaire type

Contenu	Théorie	Pratique
Ratio - enseignant / élèves	1 / 16	1 / 4



Le programme Transport par camion est beaucoup plus qu'un simple cours de conduite. Tous les aspects de la conduite d'un véhicule lourd sont étudiés à fond. Cette formation se distingue aussi par l'étude de toutes les facettes du métier de routier et permet donc de développer l'ensemble des compétences essentielles, en vue de mieux répondre aux nouveaux défis de l'industrie du transport. On y transmet le savoir (connaissances), le savoir-faire (adresse, dextérité et habilité) ainsi que le savoir-être (attitudes et comportements) recherchés chez un routier professionnel.

L'atteinte de ces compétences permettra à l'élève d'obtenir non seulement un diplôme d'études professionnelles, mais aussi un code de déontologie du métier de camionneur qui est délivré à l'élève qui a répondu avec satisfaction aux valeurs suivantes : le jugement, l'autonomie, le respect de l'horaire et de l'équipement.

Reconnu par le milieu de l'industrie, le code de déontologie fait dorénavant partie des conditions d'embauche de plusieurs grandes entreprises de transport.

Code de déontologie

Les valeurs priorisées sont :

- Le jugement
- L'autonomie
- Le respect de l'horaire et de l'équipement

DES PROFESSIONNELS EN DEMANDE

Plusieurs entreprises viennent rencontrer les élèves durant leur formation. Elles leur présentent déjà des perspectives d'emploi intéressantes.

Fort de ses liens avec les intervenants de l'industrie, le Centre offre de nombreuses possibilités de stages en entreprise. Par ailleurs, le taux de placement des finissants avoisine les 90 %.

DES FORMATIONS ADAPTÉES AUX BESOINS DES ÉLÈVES

De manière à répondre aux besoins diversifiés des élèves, le CFTC a aménagé divers modèles pédagogiques afin de rendre le programme Transport par camion accessible à un plus grand nombre:

- À temps plein de jour en français (32 heures par semaine pendant 20 semaines) et, selon la demande, en anglais;
- Les soirs (20 heures par semaine pendant 29 semaines);
- En alternance travail-études (en collaboration avec des entreprises de transport, les élèves seront jumelés avec des chauffeurs instructeurs de l'entreprise);
- En concentration DEP-DES (permet de finaliser les préalables scolaires de 4^e sec., tout en débutant le DEP);
- Formation en ligne.

CONDITIONS D'ADMISSION*

- Détenir un diplôme d'études secondaires ou avoir réussi les unités de la 4^e secondaire en français, mathématiques et anglais ou posséder les préalables fonctionnels, soit la réussite du test de développement général (TDG) ou des apprentissages équivalents (TENS), reconnus par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ);
- Posséder un permis de classe 5 depuis au moins 36 mois (selon certaines conditions particulières, une expérience de conduite de 24 mois s'avère suffisante);
- Ne pas avoir accumulé plus de trois (3) points d'inaptitude à son dossier de conduite qui doit aussi être libre de suspension depuis au moins deux (2) ans;
- Présenter une preuve de résidence ou de citoyenneté canadienne;
- Être conforme à la politique drogues et alcool du CFTC.

Documents à présenter lors du dépôt de votre demande :

- Le formulaire « Demande d'admission » (disponible à la réception du Centre);
- Certificat de naissance à vous procurer à la Direction de l'état civil (facultatif, si relevé de notes émis par le MEQ);
- Relevé de notes, bulletin ou diplôme de niveau secondaire ou les équivalences d'études reconnues par le MEQ;
- Une fiche « dossier de conduite » à jour, émise par la Société de l'assurance automobile du Québec;
- Permis de conduire.

N. B. : Vous devez présenter les documents originaux.



* Des conditions particulières peuvent s'appliquer si vous êtes âgé de 17 ou de 18 ans. Consultez notre site internet dans la section « Étudiants et futurs étudiants » sous l'onglet « PEACVL ».

LA RAC : L'EXPÉRIENCE RECONNUE!

Un conducteur expérimenté peut aussi obtenir un diplôme d'études professionnelles ou une attestation d'études professionnelles. Dans ce cas, les exigences d'admission au DEP et à l'AEP sont largement diminuées. Pour faire reconnaître les compétences acquises en milieu de travail, le conducteur participe à une démarche d'évaluation de ses acquis, qui pourra être complétée par une formation complémentaire, le cas échéant. Facile d'accès, cette démarche de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) est véritablement adaptée aux besoins et à la réalité d'un conducteur en exercice dans une entreprise.

DES SPÉCIALISATIONS QUI RÉPONDENT AUX BESOINS RÉGIONAUX

Afin d'offrir ses formations dans une quarantaine de municipalités du Québec, le CFTC prend entente avec différents centres de services scolaires. En lien avec Services Québec, le centre de services scolaire local vérifie préalablement la demande de conducteurs par l'industrie régionale et les catégories de transport qui présentent les besoins les plus criants.

Ententes avec les centres de services scolaires locales pour dispenser nos formations à :

- Alma
- Baie-Comeau
- Blanc-Sablon
- Cabano
- Carleton-sur-Mer
- Causapscal
- Charlevoix
- Chibougamau
- Chicoutimi
- Coaticook
- Dolbeau-Mistassini
- Donnacona
- East Angus
- Gaspé
- Lac-Mégantic
- La Tuque
- Magog
- Matane
- Montmagny
- New Carlisle
- Rimouski
- Rivière-du-Loup
- Roberval
- Sainte-Claire
- Saint-Germain-de-Grantham
- Saint-Jean-Port-Joli
- Saint-Joseph-de-Beauce
- Saint-Prosper
- Sept-Îles
- Shawinigan
- Sherbrooke
- Thetford Mines
- Trois-Pistoles
- Trois-Rivières
- Victoriaville
- Waswanipi
- Windsor
- Et plus encore ...

**Des options
accessibles après
entente avec
Services Québec.**



Conduite d'autobus

L'essentiel de la tâche du conducteur consiste à conduire son véhicule de façon prudente et professionnelle, tout en assurant la sécurité et le confort de ses passagers. Il joue un rôle majeur dans la qualité du service offert aux clients en les accueillant convenablement, en fournissant des renseignements pertinents aux passagers et, au besoin, en intervenant auprès d'eux durant le voyage.

ATTESTATION D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES (AEP)

D'une durée de 330 heures, la tenue de ce programme est liée à l'implication financière de certains organismes socioéconomiques.

Ayant réussi cette formation et selon leurs compétences complémentaires, les finissants pourront offrir leurs services à des entreprises qui œuvrent dans différents types de transport de personnes, soit le transport scolaire, urbain, interurbain et adapté.

La formation abordera les lois et règlements spécifiques à chaque catégorie de véhicule, la transmission de mouvement, la conduite préventive et le service à la clientèle.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir obtenu au moins les unités de la 3^e secondaire ou l'équivalent en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématiques; ou avoir obtenu une attestation d'équivalence de niveau de scolarité (AENS); ou avoir réussi le test de développement général avec ou sans préalable spécifique (TDG);
- Se conformer aux exigences de la Société de l'assurance automobile du Québec pour l'obtention du permis classe 2 :
 1. Posséder un permis de classe 5 depuis au moins 36 mois (selon certaines conditions particulières, une expérience de conduite de 24 mois s'avère suffisante);
 2. Ne pas avoir accumulé plus de trois (3) points d'inaptitude à son dossier de conduite qui doit aussi être libre de suspension depuis au moins deux (2) ans.



Remorquage et dépannage de véhicules légers

Cette formation a comme objectifs de former des personnes pour faire le remorquage de véhicules légers en panne ou accidentés, à les recouvrer à la suite d'une sortie de route et à les dépanner. L'accomplissement de leurs tâches est assujetti à un cadre réglementaire et normatif strict.

ATTESTATION D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES (AEP)

D'une durée de 360 heures, la tenue de ce programme est liée à l'implication financière de certains organismes socioéconomiques.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir obtenu au moins les unités de la 3^e secondaire ou l'équivalent en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématiques; ou avoir obtenu une attestation d'équivalence de niveau de scolarité (AENS); ou avoir réussi le test de développement général avec ou sans préalable spécifique (TDG);
- Détenir un permis de conduire de la classe 5 valide ou advenant une modification au Règlement sur les permis, satisfaire aux conditions de la SAAQ.



Régulation de vol

Le métier de régulateur de vol vous plonge dans le centre nerveux d'une compagnie aérienne. Le régulateur de vol est responsable de la préparation des plans, de la surveillance des vols d'une entreprise de transport aérien ainsi que de la sécurité et de l'efficacité des vols de l'entreprise.

D'une durée de 900 heures, ce programme vous prépare à pratiquer ce métier exigeant, mais parmi les plus passionnants. La formation vous permet d'acquérir les compétences nécessaires afin de travailler chez un petit transporteur aérien autant que chez les grandes compagnies canadiennes. Le programme est axé sur l'acquisition de connaissances théoriques et pratiques qui font de nos diplômés un rouage essentiel à l'opération aérienne.

Le Centre possède les installations nécessaires afin de stimuler les opérations aériennes typiques d'un transporteur canadien à vocation nationale.

La formation débute en septembre pour une durée de neuf mois et mène à l'obtention d'un diplôme d'études professionnelles (DEP).

Cette formation facilite grandement la réussite des examens d'accréditation de Transport Canada, à titre de régulateur de vol ou d'apprenti régulateur.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Détenir un diplôme d'études secondaires (DES);
- OU avoir au moins 16 ans au 30 septembre de l'année scolaire de laquelle la formation débute et avoir réussi les cours de la 4^e secondaire en français, mathématiques et anglais;
- OU posséder des équivalences d'études reconnues par le ministère de l'Éducation du Québec;
- OU avoir au moins 18 ans au moment de l'entrée en formation et posséder les préalables fonctionnels.

Lors du dépôt de votre demande d'admission, vous devez fournir un curriculum vitae, l'original de votre certificat de naissance ou un document ministériel avec code permanent et une preuve de résidence au Québec.



LE RÉGULATEUR DE VOL

Appelé aussi répartiteur de vol ou « flight dispatcher », le régulateur travaille pour des services aériens privés ou gouvernementaux. Dans les plus petites entreprises, la tâche du régulateur est plus globale alors que dans les grandes entreprises, elle est davantage spécialisée. Toutefois, il existe un ensemble de compétences que tout employé doit maîtriser. On peut résumer une journée de travail en décrivant ses deux principales fonctions :

■ Préparation des vols :

- S'assurer de la disponibilité des appareils et de l'équipage pour effectuer le vol;
- Analyser les conditions météorologiques;
- Déterminer la route à suivre et l'altitude de vol la plus efficace;
- Prévoir les aéroports de décollage;
- Déterminer la quantité de carburant nécessaire à emporter selon les performances et les contraintes opérationnelles de l'appareil;
- Déposer le plan de vol auprès du service de la circulation aérienne;
- Faire un exposé météorologique et opérationnel aux équipages de vol.

■ Surveillance des vols :

- Surveiller les conditions météorologiques des vols sous sa responsabilité;
- Servir de lien entre le service de maintenance et le pilote en cas de panne;
- Tenir à jour les informations sur les départs et arrivées des appareils;
- Recalculer un plan de vol en cas de besoin ou en cas de déviation de route ou de déroutement.

LES QUALITÉS RECHERCHÉES

Le candidat doit posséder une bonne capacité d'organisation et d'analyse, de la minutie et de la maturité. Il doit manifester un grand sens des responsabilités et une facilité à trouver des solutions rapides et efficaces. Puisqu'il a souvent à communiquer avec plusieurs intervenants, il devra aussi faire preuve de tact et de leadership.

Évidemment, une bonne maîtrise de l'anglais est essentielle afin de travailler au sein des compagnies aériennes. Durant la formation, vous aurez aussi à travailler avec différents manuels et logiciels en anglais.

À la fin de la formation, vous aurez accès à un stage en entreprise dont plusieurs se situent à l'extérieur de la province.



Régulation de vol

Heures allouées

Métier et formation	15
Limitations opérationnelles	105
Règlementation aérienne	75
Interprétation de cartes	45
Préparation de vol	45
Renseignements météorologiques	120
Sommaire météorologique	120
Performances d'un aéronef	60
Plan de vol	75
Poids et centrage	45
Communication à l'équipage	45
Communication radio	45
Suivi de vol	45
Intégration en milieu de travail	60
TOTAL	900



Les activités du programme recréent plusieurs conditions de travail qui prévalent dans les compagnies aériennes.

Service aux entreprises

pour du personnel compétent

Pour développer et maintenir des services de transport sécuritaires et efficaces au Québec, le Centre de formation en transport de Charlesbourg (CFTC), par son Service aux entreprises (SAE), met à votre disposition :

- Sa vaste expérience dans le domaine du transport de personnes et de marchandises;
- La compétence reconnue de ses enseignants, intervenants et agents;
- Une grande diversité de programmes et de services;
- Sa capacité d'adaptation à vos besoins et à vos ressources.

Le CFTC propose donc à ses partenaires, aux manufacturiers ainsi qu'aux entreprises de transport, des ateliers de perfectionnement et de mise à jour qui répondent aux besoins actuels et futurs de l'industrie.

À partir de programmes déjà élaborés, le SAE adapte son offre de service aux besoins de chaque entreprise. Il peut s'agir d'un cours à la carte, d'une formation sur mesure ou, plus globalement, d'un plan de développement des ressources humaines. Les diverses formations respectent les contraintes d'horaire et de disponibilité de l'industrie. Elles peuvent être dispensées au CFTC, dans un autre établissement scolaire du Québec ou directement en entreprise.



TRANSPORT DE
MARCHANDISES



TRANSPORT DE
PERSONNES



APPAREILS DE
LEVAGE



PERFECTIONNEMENT EN
TRANSPORT



FORMATION SUR MESURE,
INDIVIDUALISÉE ET
DE GROUPE





Le SAE offre une gamme intéressante de formations à la carte, dont celles de maître instructeur et de maître accompagnateur qui favorisent la formation continue ainsi que l'intégration de nouveaux conducteurs en entreprise.

Finalement, le SAE offre aussi une panoplie de services professionnels permettant notamment l'élaboration d'un plan de développement des ressources humaines et divers autres services d'assistance technique.

EXEMPLES DE FORMATIONS ET DE SERVICES PROFESSIONNELS

Règlementation	Formations ou services	Spécialisations
Heures de conduite et de repos	Conduite préventive	Forestier
Ronde de sécurité	Écoconduite	Régulation de vol
Arrimage	Freins pneumatiques	
Normes de charges et dimensions	Apprentissages sur simulateur de conduite	
Transport de matières dangereuses	Analyse des besoins de formation	
PECVL	Audit en entreprise	
Permis spécial de circulation	Train routier	
	Formations en ligne	

Ces cours sont obligatoires pour toute personne qui désire conduire un autobus, un minibus ou une berline affectée au transport d'élèves.

Depuis 1995, un règlement décrété par le gouvernement du Québec oblige les conducteurs d'autobus affectés au transport d'élèves à posséder un certificat de compétence. Pour l'obtenir, il faut avoir suivi un cours d'une durée de 15 heures.

Pour renouveler ce certificat de compétence, le titulaire doit participer à une formation d'appoint d'une durée de six heures, environ six mois avant l'échéance de son premier certificat. Une fois acquis, ce deuxième certificat est renouvelable tous les trois ans.

Pour connaître les dates de formation ou pour s'inscrire à un cours, il est important de communiquer avec votre transporteur ou directement avec le CFTC.

Formation pour les conductrices et conducteurs d'autobus scolaire

Cours de base:	Heures allouées
<ul style="list-style-type: none">Le métier au quotidienMes passagers et moiDes solutions en vueEn règle avec le Code de la sécurité routièrePartenaire en sécurité routière	15
Cours d'appoint (contenu modifié aux trois ans)	6

Transport scolaire par berline

Cours de base:	Heures allouées
<ul style="list-style-type: none">Besoins des élèvesComportements du conducteur professionnelRèglementationConduite sécuritaire	6



Formation en ligne

Le service aux entreprises du CFTC offre la possibilité de suivre plusieurs formations en ligne. Consultez notre site Internet:

circuit.cftc.qc.ca

Conduite de chariots élévateurs, de nacelles et de plateformes élévatrices

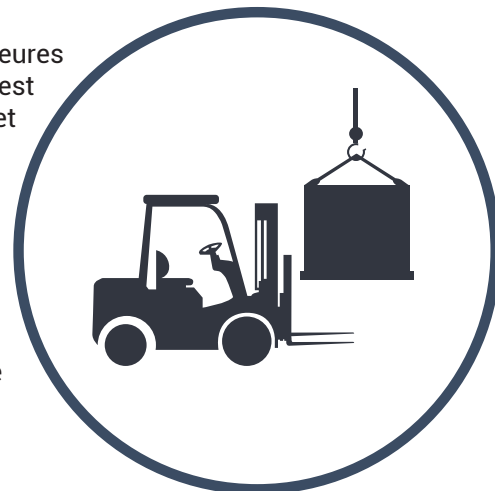


Ces formations sont offertes aux entreprises désirant former les employés utilisateurs de ces équipements et aux individus qui désirent exercer les fonctions de cariste. Au Québec, la conduite de ces équipements est la cause de plusieurs accidents mortels et de très nombreuses blessures, essentiellement à cause de la témérité des conducteurs et de leur ignorance des règles élémentaires de sécurité. Devant cet état de fait, la CNESST a rendu obligatoire la formation pour la conduite de ces appareils de levage.

La formation offerte par le CFTC comporte une portion théorique de quatre heures ainsi qu'une portion pratique de deux heures. L'objectif de cette formation est de faire connaître les risques reliés à l'utilisation des équipements de levage et les règles d'utilisation sécuritaire.

On y traite des types d'accidents, des équipements et leurs caractéristiques, du concept de stabilité, des situations de renversement, des systèmes d'alimentation, des mesures de sécurité, de la ronde d'inspection propre à chaque équipement et de l'identification des techniques de conduite préventive.

La pratique se fait au CFTC ou sur les lieux de travail afin de former chaque candidat pour une conduite préventive et sécuritaire.



Formation individualisée de courte durée

(classe 2 ou classe 3)

Préparer le candidat à atteindre les exigences de la SAAQ en vue de la réussite des examens écrits et pratiques menant à l'obtention du permis:

- **Volet théorique**

Un cours, en groupe, d'une durée de 14 heures, se donnant toujours les samedis et dimanches. Le contenu du cours couvre les matières du livre «Conduire un véhicule lourd» et «Guide de la route» en ce qui a trait à la signalisation routière.

- **Volet pratique (horaire personnalisé)**

Cours individuel sur la ronde de sécurité et sur la conduite sur route. Le candidat apprend à maîtriser la marche arrière, la conduite sur autoroute et en milieu urbain et le maniement de la transmission (si la mention «M» est demandée).

- **Accompagnement à l'examen pratique**

Nous accompagnons le candidat aux examens pratiques de la SAAQ avec un de nos véhicules correspondant à la classe et aux mentions demandées.





Aide financière

Plusieurs programmes offerts par le CFTC sont admissibles au Programme de prêts et bourses et au Régime d'encouragement à l'éducation permanente (REEP). Informez-vous auprès du centre de services scolaire de votre région ou auprès de l'équipe du service à la clientèle du Centre.

Logement

Une liste de chambres et pensions est disponible sur le site Web du CFTC pour les élèves qui désirent demeurer dans la région de Québec durant leurs études au Centre.





**CENTRE DE FORMATION
EN TRANSPORT
DE CHARLESBOURG**

cftc.qc.ca

700, rue de l'Argon
Québec (Québec) G2N 2G5
(Parc industriel de Charlesbourg)
418 634-5580
1 866 849-5580
cftc.info@csdps.qc.ca

**Parcourir le monde
autrement**
...